



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
COINSINS

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

La Présidente Catherine FAUPEL ouvre la séance à 20h15.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024**
- 3. Communications du Bureau**
- 4. Préavis N° 01/2025** relatif à l'adoption des comptes 2024.
 - a) présentation par la Municipalité
 - b) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
- 5. Préavis N° 02/2025** relatif au rapport de gestion 2024 de la Municipalité.
 - a) présentation par la Municipalité
 - b) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
- 6. Préavis N° 03/2025** relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026.
 - a) présentation par la Municipalité
 - c) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
- 7. Election du Bureau du Conseil Général**
- 8. Election de la Commission de Gestion et des Finances**
- 9. Communications de la Municipalité**
- 10. Divers et propositions individuelles**

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 32 conseillères et conseillers. Le quorum est atteint. Vu ce qui précède, le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente prend note qu'une personne désire se faire assermenter. Il s'agit de :

➤ M. Yannick BROCCARD

Cette personne est alors assermentée par la Présidente, conformément à la coutume et au règlement.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024

La lecture du procès-verbal n'est pas sollicitée et sans remarques des conseillers, le procès-verbal est accepté à la majorité moins deux abstentions. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

3. Communications du Bureau

Pour commencer, la Présidente revient sur les lettres envoyées aux Conseillers le 29 janvier dernier dans le but d'aviser des dates des prochains Conseils de 2025 et regrette que des personnes se soient retrouvées devant porte close le 7 avril dernier. Elle rappelle que seul l'affichage au pilier public et la convocation personnelle font foi.

La Présidente invite les Conseillers à se lever afin d'observer une minute de silence en mémoire des habitants de Coinsins décédés depuis décembre 2024, dont M. Mark Demesmaeker le 15.12.2024 et Mme Jean Evershed le 16.05.2025. M. John TRACEY indique que M. Jérémie WETZEL fait également partie des personnes décédées à ce jour (mai 2025).

Pour finir, il est demandé aux membres de la Commission de Gestion et des Finance de venir à la fin de la séance auprès de la Présidente et la secrétaire.

4. Préavis N° 01/2025 relatif à l'adoption des comptes 2024.

- a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui propose de ne pas procéder à la lecture complète du préavis municipal. La proposition étant acceptée, seule la conclusion est lue en recommandant à l'assemblée d'accepter le préavis.
 - Les comptes communaux 2024 se présentent comme suit :
Revenus : CHF 4'226'991.43
Charges : CHF 4'158'429.75
Excédent de revenus : CHF 68'561.68
La marge d'autofinancement 2024 se monte à CHF 695'922.24
- b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de Gestion et des Finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de M. Alain VALENTINO.
La Commission relève que les comptes et le résultat 2024 sont bons et s'inscrivent dans la continuité. Elle relève également que les fonds de réserve ont été augmentés de manière significative et mentionne des amortissements réalisés sur divers biens immobiliers.
En plus des comptes de la Commune, la Commission a également revu les comptes 2024 de la SIAEP (Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) et a conclu à une bonne tenue des comptes.
 - Ce rapport conclut à l'acceptation des comptes 2024 et à l'acceptation de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2024.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

La Présidente remercie la Municipalité, Mme Anick DELAY, Boursière, pour sa bonne tenue des comptes ainsi que la Commission de Gestion et des Finances pour son travail.

La Présidente Catherine FAUPEL ouvre la discussion et la clôt, personne ne demandant la parole.

Il est passé au vote :

Le Conseil général de Coinsins

Vu le préavis N° 01/2025 relatif à l'adoption des comptes 2024
Vu les comptes 2024 présentés
Ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

1) d'accepter à l'unanimité, les comptes 2024 tels que présentés

5. Préavis N° 02/2025 relatif au rapport de gestion 2024 de la Municipalité

- a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui, comme accepté en début de séance, procède uniquement à la lecture du titre et de la conclusion en recommandant à l'assemblée d'accepter le préavis.
 - Le rapport de gestion 2024 succinctement :
 - 12 préavis présentés et acceptés en 2024
 - Répartition des dicastères en détail
 - Représentation de la Municipalité à diverses associations, commissions et sociétés
 - Informations administratives diverses
 - Rapports des Conseillers municipaux par dicastère
- b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de Gestion et des Finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de Mme Lucy NIGGLI.
La Commission conclut en saluant l'engagement de la Municipalité pour l'année 2024 et relève la diversité et l'ampleur des dossiers traités qui témoignent d'une activité cohérente et structurée, orientée vers le bien commun.
 - Ce rapport conclut à l'acceptation du préavis tel que présenté.

La Présidente Catherine FAUPEL remercie, ouvre la discussion et la clôt, personne ne demandant la parole.

Il est passé au vote :

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025

Le Conseil général de Coinsins

Vu le préavis N° 02/2025 Rapport de Gestion 2024 de la Municipalité
Ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

- 1) d'adopter à l'unanimité,
le rapport de gestion 2024 de la Municipalité tel que présenté
et de lui en donner décharge**

6. Préavis N° 03/2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026.

- a) La Présidente donne la parole au Syndic Laurent BARDET qui, comme accepté en début de séance, procède uniquement à la lecture du titre et de la conclusion en recommandant à l'assemblée d'accepter le préavis.
➤ La Municipalité propose de reconduire notre arrêté d'imposition au taux à 49% pour l'année 2026, les autres impôts et taxes demeurant également inchangés.
- b) La Présidente remercie la Municipalité et prie la Commission de gestion et des finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de M. Nicolas CHABAL.
➤ Ce rapport propose de refuser le préavis tel que présenté par la Municipalité et de l'amender avec une baisse de deux points pour arriver à un taux de 47%.

La Présidente Catherine FAUPEL remercie la Commission de Gestion et des Finances.

La Présidente attire l'attention qu'en cas de refus du préavis d'autres impôts seront également impactés par ce refus, notamment l'impôt des mutations, etc.

Elle demande confirmation aux membres la Commission s'ils souhaitent bien amender le taux d'imposition de 49% à 47% et ensuite voter le préavis amendé ou non. Après validation de la Commission, la discussion est dès lors ouverte au sujet de la proposition d'amendement.

M. André LEVQUE ouvre la discussion en demandant si la baisse d'impôts entraînera des conséquences sur la péréquation financière ?

Le Syndic répond par l'affirmative et explique que le taux de base de la nouvelle péréquation étant désormais de 53.5, si nous abaissons notre taux, l'impact aura un effet plus grand que les années précédentes.

M. Philippe JAGGI prend la parole et demande quelle est la position de la Municipalité ?

Le Syndic explique qu'il comprend la demande de la Commission de soulager les ménages étant donné que les comptes se portent bien mais explique que les bons résultats sont la conséquence de droits de mutation exceptionnels, qui ont

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

comblés les pertes de revenus fiscales courantes. Ces cas uniques sont dès lors difficilement planifiables.

Il explique ensuite que 200 contribuables sur les 517 habitants paient déjà moins de CHF 67.25/point d'impôt de base et donc 170 en paient plus.

La Municipalité préfère proposer sur le budget 2026, une participation de CHF 100.- par habitant pour une activité culturelle ou sportive afin d'aider les ménages. En procédant de cette manière, les ménages seront plus concrètement aidés car en cas de baisse à 47%, seuls les plus riches auront une baisse d'impôt. Libre à chacun d'utiliser cette offre et si le budget alloué n'est pas entièrement utilisé, il est envisagé de le verser à la jeunesse de Coinsins pour leur prochain Giron.

Mme Dominique DROUIN attire l'attention sur la commune la moins chère du canton (Eclépens étant confirmé par la Commune à 46%) et trouve ridicule de discuter pour un taux à 47% alors que Coinsins est plutôt une commune aisée. Elle se demande pourquoi baisser maintenant pour augmenter dans 2 ans et donner une mauvaise image de Coinsins.

M. Philippe JAGGI appuie la Municipalité dans sa proposition pour garder de la souplesse en cas d'imprévu.

M. Alain VALENTINO ajoute au débat, qu'avec une baisse de 2 points d'impôt cela représente CHF 50'000 en moins et que la marge d'autofinancement serait encore de CHF 600'000. Bien que nous soyons une commune riche, ce bénéfice est largement supérieur. Il remercie cependant la Municipalité pour sa proposition alternative.

M. André LEVEQUE soutient la proposition de la Municipalité en rappelant que beaucoup d'investissements sont prévus ces prochaines années.

Le Syndic rappelle que le festival de Paléo peut être considéré comme une sortie culturelle, si ça peut aider certains à prendre position et propose de laisser la parole à M. Vincent MATHEY Municipal en charge des investissements.

Ledit Municipal rappelle que le Collège du Bois-de-Chêne va être mis en rénovation selon un préavis validé et qu'un crédit d'études est en cours pour la rénovation du bâtiment des 4Vents. Dans les projets futurs, l'éclairage public vétuste doit être revu et sans donner de chiffres, d'autres bâtiments communaux pourraient avoir besoin de rénovations. M. MATHEY confirme que ça ne serait pas une bonne idée de baisser le point d'impôt au vu des investissements à venir.

M. Oliver MERMOUD, Municipal, ajoute que des remarques de la Préfecture sur notre taux bas ont été formulées. Il ajoute que des débats sont en cours au niveau cantonal pour instaurer un taux unique et qu'il serait judicieux de ne pas nous faire remarquer.

Après plusieurs demandes des Conseillers, le Syndic explique le fonctionnement de l'offre de remboursements pour une activité culturelle ou sportive. Les demandes des habitants seront traitées simplement, comme les remboursements des abonnement demi-tarif, sur base de justificatif. Un seul justificatif sera traité par habitant, peu importe le montant mais un remboursement unique d'au maximum CHF 100.- sera effectué. Ce montant global d'environ CHF 50'000 sera proposé au budget 2026 en décembre.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion est close.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

L'amendement proposé par la Commission de gestion et des finances est passé au vote :

**Le Conseil Général de Coinsins
Décide**

**de refuser avec 15 non, 11 oui et 3 abstentions
de passer le point d'impôt de 49% à 47%**

Le préavis est dès lors passé au vote dans sa forme initiale :

Le Conseil Général de Coinsins

Vu le préavis municipal N° 03/2025
Ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

**d'adopter à la majorité avec 19 oui, 7 non et 4 abstentions
l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel qu'il figure en annexe du
présent préavis et dont il fait partie intégrante**

La Président remercie tous les intervenants pour leur contribution.

7. Election du Bureau du Conseil Général

La Présidente Catherine FAUPEL prie le Vice-Président de bien vouloir prendre sa place pour procéder à l'élection du/de la Président(e) pour l'année prochaine.

M. André LEVEQUE prend sa place et demande si la Présidente sortante se représente et si un autre candidat souhaite se présenter ? La Présidente sortante confirme vouloir se représenter pour une année et en l'absence de réponse des Conseillers la Présidente sortante est reconduite dans ses fonctions par acclamation.

Mme Catherine FAUPEL remercie les Conseillers pour leur confiance renouvelée et leurs encouragements.

La Présidente reprend son rôle et demande de procéder par acclamation pour le renouvellement des membres du Bureau du Conseil. Le Vice-Président M. André LEVEQUE est réélu par acclamation ainsi que les autres membres du Bureau qui se représentent également. Il s'agit des scrutateurs M. Nicolas CHABAL et M. Pascal DURUSSEL ainsi que les scrutatrices-suppléantes Mme Cynthia VALENTINO et Mme Zoélie VALENTINO.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025**

La Présidente rappelle que la secrétaire Mme Gayle ADAMS n'est pas concernée car elle est élue pour 5 ans (2021-2026).

La Présidente remercie les Conseillers pour leur confiance.

8. Election de la Commission de Gestion et des Finances

La Présidente rappelle que selon le règlement du Conseil Général, le membre le plus ancien est démissionnaire afin de garder un renouvellement des membres de cette Commission. Le plus ancien étant M. Nicolas CHABAL il est dans l'obligation de remettre son mandat. M. Léo SPICHIGER étant également sortant la Présidente demande si deux nouveaux membres du Conseils veulent bien intégrer cette Commission.

Afin d'encourager les Conseillers, la Présidente explique les besoins de la fonction, à savoir : les séances avec la Municipalité pour la présentation des préavis ainsi que les rapports à produire et à présenter, maximum quatre fois par an.

En l'absence de candidats et à la demande de la Présidente, M. Nicolas CHABAL est d'accord de continuer et élu par acclamation.

M. Yannick BROCCARD se propose et est élu par acclamation. Les trois autres membres actuels, Mme Lucy NIGGLI, M. Alain VALENTINO et M. Philippe MENOUD acceptent de reconduire leur mandat pour 1 an.

La Présidente les remercie pour leur engagement.

9. Communications de la Municipalité

Le Municipal Oliver MERMOUD commence en nous informant des points suivants :

- La police recommande aux habitants de simuler une présence lors de leurs absences durant leurs vacances ou même le week-end, notamment avec des minuteurs de lumière ou autres astuces.
- La police avise également qu'ils sont victimes d'usurpation d'identité, les personnes âgées étant spécifiquement ciblées. La personne au téléphone se fait passer pour la police et avise du passage d'un agent en civil pour prendre les valeurs afin de les mettre à l'abri des criminels qui sont dans la région. Il s'agit de voleurs et il faut donc rester méfiant.
- Après moult aller-retour depuis le début de la législation, notre PGA et règlement des constructions est à bout touchant car les derniers points de détails ont été levés avec le Canton. La prochaine étape est la mise à l'enquête et dans le même temps une soirée d'information sera organisée pour les habitants de Coinsins. Un membre de l'urbanisme sera présent pour répondre aux questions et en cas de désaccord chaque habitant aura le temps de faire opposition.

La Municipale Gisèle MARTINEZ ROBA informe qu'elle travaille avec quelques communes sur un nouveau règlement concernant la protection des arbres et qu'il sera probablement présenté d'ici la fin de l'année.

De plus, en réponse à M. Philippe JAGGI sur une question concernant la tenue du cimetière, les Conseillers sont informés que la Municipalité a procédé à un état des lieux complet au printemps et que plusieurs courriers ont déjà été envoyés pour la remise en état de certaines concessions.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Le Municipal Vincent MATTHEY continue en nous informant des sujets prévus :

- Les travaux de réfection de la salle de gym vont être entrepris dès fin juin, ainsi que ceux de la salle qui vont principalement cibler la vitrerie et le système domotique pour fonctionner avec des technologies plus récentes, l'isolation n'ayant pas besoin de réfection. La fin des travaux est prévue avant la rentrée des classes.
- Comme nous sommes copropriétaires du Temple de Vich, des travaux de rénovation de ce bâtiment historique sont à envisager et un préavis suivra.
- Suite au crédit d'études validé en avril 2024, pour l'assainissement du bâtiment des 4Vents, un préavis suivra pour le budget des travaux envisagés.
- Un travail sur la remise en l'état de l'éclairage public est en cours notamment à la suite des nouvelles normes.

Le Syndic Laurent BARDET recommande à nouveau de faire attention à notre consommation d'eau en tout temps. Malgré de nombreuses pluies, les nappes phréatiques ne se sont pas forcément remplies pour que nous soyons sereins durant l'été à venir.

Il nous fait également part des points suivants :

- Pour ceux qui n'ont pas lu la presse, il relaye que les 27 Communes qui ont fait recours contre le calcul de la péréquation pour les années 2019, 2020 et 2021, ont été déboutées au Tribunal Fédéral. Le Canton ayant répondu que si les montants perçus par le canton sont trop élevés, les Communes ont toujours la possibilité d'augmenter leurs impôts auprès des habitants. Dès lors, la Commune de Coinsins n'envisage pas de faire de coûteux recours supplémentaires sur une demande perdue d'avance.
- Le Syndic nous avise que la Jeunesse de Coinsins cherche des sponsors pour le Giron 2026 et a créé un t-shirt que chacun peut leur commander directement au prix de CHF 25.-.

Le Syndic Laurent BARDET remercie à nouveau chaleureusement les Conseillers ainsi que la Commission de Gestion et des Finances pour avoir validés les trois préavis présentés ce soir. Il explique que malgré des discussions parfois houleuses, c'est parfois bénéfique pour trouver d'autres solutions qui conviennent à tous.

10. Divers et propositions individuelles

La Présidente remercie et demande aux membres de la commission fraîchement élus de venir à la fin du Conseil pour communiquer leurs coordonnées. Elle remercie les Conseillers de leur présence pour atteindre le quorum de délibération et ouvre la discussion sur les interventions individuelles.

Mme Claudia MARTIN prend la parole et reviens sur le croisement entre Trélex et Genolier qui a été le théâtre d'un nouvel accident. La pose d'un miroir supplémentaire est-elle envisagée ?

Le Syndic confirme que ce n'est pas du ressort de la Commune, cependant des discussions pour un réaménagement sont déjà en cours au Canton. A noter que le

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 16 JUIN 2025

Canton ne veut pas envisager un nouveau miroir qui risquerait de détourner l'attention des automobilistes au lieu de sécuriser la route.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie chaleureusement l'assemblée pour la contribution et l'engagement de chacun.

La séance est levée à 21h30.

La Présidente :



Catherine FAUPEL



La Secrétaire :



Gayle ADAMS